



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3511

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Actions contribuant aux politiques de l'habitat et du logement de la Métropole de Lyon - Mobilisation de l'offre de logements dans le parc existant, adaptation des logements au vieillissement et au handicap, prévention et lutte contre la précarité énergétique - Attribution de subventions 2019 aux associations

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Vessiller

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

**Présents** : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

**Absents excusés** : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guillard), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Absents non excusés** : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 13 mai 2019****Délibération n° 2019-3511**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Actions contribuant aux politiques de l'habitat et du logement de la Métropole de Lyon - Mobilisation de l'offre de logements dans le parc existant, adaptation des logements au vieillissement et au handicap, prévention et lutte contre la précarité énergétique - Attribution de subventions 2019 aux associations**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les associations l'Agence locative solidaire du Rhône (ALSR), l'Association d'aide au logement des jeunes (AILOJ), Entre 2 toits, Habitat et Humanisme Rhône et Soliha Rhône et Grand Lyon, œuvrent dans le domaine du logement et développent des actions et des dispositifs qui concourent :

- au développement d'une offre de logements abordables et de qualité dans le parc privé pour répondre aux besoins des ménages en situation d'insertion,
- à l'adaptation au vieillissement et au handicap,
- à la prévention et la lutte contre la précarité énergétique.

Ces actions répondent aux objectifs inscrits dans les documents-cadres qui définissent et structurent les politiques locales en faveur de l'habitat - programme local de l'habitat (PLH) - et celles en faveur du logement des personnes défavorisées - plan local d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD).

La présente demande d'engagement porte sur le financement de l'activité de ces 5 structures associatives.

**I - Médiation offre-demande, prospection et mobilisation d'offre de logements abordables dans le parc locatif privé**

L'activité de médiation offre/demande, de prospection et de mobilisation d'offres de logements dans le parc privé consiste pour les associations à développer plusieurs activités complémentaires : elles recherchent et aident les propriétaires bailleurs dans leurs démarches et assurent des services de gestion des logements et d'accompagnement des ménages.

La souplesse de cette forme d'intervention permet de s'adapter aux attentes des propriétaires, de produire une offre de logements réhabilités à loyers modérés, de loger des publics aux revenus contraints et fragiles, dans des situations d'hébergement ou de logements insatisfaisantes, voire inexistantes, et de mener une gestion locative adaptée ou des actions de médiation entre les propriétaires ou régies et les demandeurs de logements.

**1° - Compte-rendu des actions réalisées et bilan au titre de l'année 2018**

Par délibération du Conseil n° 2018-2758 du 27 avril 2018, la Métropole a procédé à l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant de 375 300 € au profit de plusieurs associations dans le cadre d'actions contribuant aux politiques de l'habitat et du logement de la Métropole pour l'année 2018.

En 2018, pour rappel, les associations suivantes avaient été financées et ont obtenu les résultats suivants :

Associations	Subvention attribuée (en €)	Objectifs quantitatifs	Réalisation
AILOJ	56 400	28	27
ALSR	43 400	130 baux signés	96 baux signés
Entre 2 toits	24 900	12	12
Habitat et Humanisme Rhône	53 200	26	20
<b>Total</b>	<b>177 900</b>	<b>196 logements</b>	

## 2° - Programme d'actions et plan de financement prévisionnel pour 2019

Les objectifs de captation/médiation pour 2019 sont fixés globalement à un maximum de 198 logements répartis de la façon suivante :

- 88 logements captés pour AILOJ, Entre 2 toits, Soliha et 70 actions de médiation de l'ALSR avec des régies et propriétaires privés, pour le Collectif Logement Rhône,
- 40 logements captés pour HHR.

Une partie de ces logements est fléchée dans le cadre de Logement d'abord et fera l'objet de financements au titre de l'intermédiation locative de la part de l'Etat.

### **a) - Subvention aux associations du Collectif Logement Rhône (AILOJ, ALSR, Entre 2 toits et Soliha)**

Montant proposé en 2019 : 123 400 € (subventions 2018 : 124 700 €)

Pour l'année 2019, les associations AILOJ, ALSR, Entre 2 toits et Soliha souhaitent réunir leurs ressources et mettre en place une plateforme portée par le Collectif Logement Rhône.

Le projet du Collectif Logement Rhône prendrait la forme suivante :

- projet de massification de l'offre de logements conventionnés en passant par 3 étapes dans le cadre de la mise en place d'une plateforme et du recrutement d'une personne pour accueillir la demande et faire le lien avec les associations :

- . l'information et la communication auprès des propriétaires bailleurs,
- . la mobilisation des logements,
- . la gestion des logements ;

- communication forte,

- intégration de l'activité de l'ALSR dans les différentes propositions d'interventions organisées par la plateforme.

Il est donc proposé au Conseil d'apporter un soutien au Collectif Logement Rhône et aux associations qui la composent pour les actions de mobilisation d'une offre de logements à loyers modérés dans le parc privé existant et plus particulièrement pour la plateforme de mobilisation de l'offre que le collectif souhaite créer, et de procéder à l'attribution d'une subvention annuelle d'un montant global de 123 400 € pour l'année 2019.

**b) - Subvention à l'association Habitat et Humanisme Rhône**

Montant proposé en 2019 : 54 500 € (subvention 2018 : 53 200 €)

Habitat et Humanisme Rhône souhaite développer son activité et la faire évoluer pour mieux répondre aux besoins des propriétaires et investisseurs.

Son projet prendrait quant à lui la forme suivante pour améliorer la lisibilité des dispositifs et massifier l'offre de logements conventionnés :

- création d'un site web référencé et d'une équipe dédiée,
- recrutement d'un chargé de développement commercial,
- soutien aux propriétaires bailleurs tout au long de leurs parcours de conventionnement (escales de la solidarité, "packs" de conventionnement),
- création d'un volet investisseur.

Il est donc proposé au Conseil d'apporter un soutien à l'association Habitat et Humanisme Rhône pour ses actions de mobilisation d'une offre de logements à loyers modérés dans le parc privé existant et de procéder à l'attribution d'une subvention annuelle d'un montant global 54 500 € pour l'année 2019.

**II - Adaptation des logements au vieillissement et au handicap - Prévention et lutte contre la précarité énergétique - Subvention à l'association Soliha Rhône et Grand Lyon**

Montant proposé en 2019 : 197 400 € (subvention 2018 : 197 400 €)

Soliha Rhône et Grand Lyon est une association sans but lucratif régie par la loi 1901, œuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables, reconnue par l'État en tant que "service social d'intérêt général".

Soliha assure un rôle de guichet d'information et d'accompagnement des ménages modestes ou en situation de précarité pour l'amélioration de leur habitat en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation de l'habitat au vieillissement ou au handicap, en lien avec les différents partenaires concernés Agence nationale de l'habitat (ANAH), Caisse d'allocations familiales (CAF), caisses de retraites, Communes, Maisons de la Métropole (MDM), etc.).

En 2018, sur le territoire de la Métropole, Soliha a informé plus de 1 000 ménages et en a accompagné plus de 300 dans un projet de travaux.

Pour 2019, la Métropole apportera son soutien à Soliha dans l'objectif :

- d'informer 1 100 ménages pour améliorer leurs conditions d'habitat,
- d'accompagner un maximum de 500 ménages dans leurs projets de travaux. Le soutien de la Métropole permettra que l'accompagnement et le montage des dossiers de toutes les aides soient gratuits pour les ménages modestes, après mobilisation de tous les financeurs de l'action,
- de favoriser la lutte contre la précarité énergétique, de conduire un repérage et des visites à domicile auprès de 40 à 50 ménages et de participer à des temps de rencontre partenariaux, notamment avec les travailleurs sociaux de la Métropole.

Ces rencontres de ménages en situation de précarité énergétique doivent permettre le développement de solutions diversifiées (conseils, petits équipements, travaux, partenariat local pour résoudre la situation). Elles sont prévues en lien avec les MDM qui peuvent orienter des ménages auprès de Soliha afin qu'une action renforcée sur la précarité énergétique soit conduite.

Il est donc proposé au Conseil d'apporter un soutien à l'association Soliha Rhône et Grand Lyon pour les actions d'information et d'accompagnement aux démarches de travaux et le développement d'activités en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et de procéder à l'attribution d'une subvention annuelle d'un montant global de 197 400 € pour l'année 2019.

Synthèse :

Bénéficiaires	Action	Montant total subvention 2019 (en €)	Montant subvention 2018 (en €)	% évolution 2018-2019
Collectif Logement du Rhône	médiation offre-demande pour des logements abordables dans le parc privé et prospection et mobilisation d'offres de logements abordables dans le parc locatif privé	123 400	124 700	-1 %
Habitat et Humanisme Rhône	prospection et mobilisation d'offres de logements abordables dans le parc locatif privé	54 500	53 200	+1 %
Soliha Rhône et Grand Lyon	lutte contre la précarité énergétique et adaptation de logements : information et accompagnement aux travaux et captation (seulement en 2017)	197 400	197 400	0
<b>Total</b>		<b>375 300</b>	<b>375 300</b>	<b>0</b>

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution, pour l'année 2019, de subventions de fonctionnement d'un montant total de 375 300 €, selon la répartition suivante :

- 123 400 € au profit du Collectif Logement Rhône pour la médiation offre-demande, la prospection et la mobilisation d'offres de logements abordables pour les ménages modestes,

- 54 500 € au profit d'Habitat et Humanisme Rhône pour la prospection et la mobilisation d'offres de logements abordables pour les ménages modestes,

- 197 400 € au profit de Soliha Rhône et Grand Lyon pour la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation de logements au vieillissement et au handicap,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les bénéficiaires Collectif Logement Rhône, Habitat et Humanisme Rhône, Soliha Rhône et Grand Lyon, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 375 300 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2019 et 2020 - chapitre 65 - opérations n° 0P15O3861A et n° 0P15O1172.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.**